



ÉTABLISSEMENT

Ville de Vanves (92)
23 rue Mary Besseyre
CS 40001
92172 VANVES CEDEX

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Vanves (92)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21920075500011

Code postal / Ville : 92172 VANVES CEDEX

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : MAPA/2025-05

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : RIBAUT Alice - Tél : +33 141339345 - Mail : a.ribault@ville-vanves.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Cf. règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Cf. règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 21 juillet 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : ORGANISATION D'ACTIVITES ET D'ANIMATIONS SPORTIVES POUR LES JEUNES VANVEENS ET PUBLICS ANNEXES OCCASIONNELS

Classification CPV : 92000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : ORGANISATION D'ACTIVITES ET D'ANIMATIONS SPORTIVES POUR LES JEUNES VANVEENS ET PUBLICS ANNEXES OCCASIONNELS

Lieu principal d'exécution : VANVES

Durée du marché (en mois) : 28

Valeur estimée hors TVA : 120000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum annuel fixé en valeur à 50 000 EUROS HT.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification de l'accord-cadre ou à compter de la date inscrite dans le document de notification jusqu'au 31 décembre 2025.

L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement 2 fois maximum par périodes d'un an.

Date d'envoi du présent avis

19 juin 2025